

INTRODUCTION

Le but de ce texte est d'informer de l'histoire récente de la Confédération nationale du travail (CNT) espagnole tous ceux qui se sentent proches des idées libertaires.

Cette organisation est héritière d'une vieille tradition ouvrière, l'anarcho-syndicalisme, qui constitue une critique radicale du capitalisme et du despotisme bureaucratique de l'Etat.

A la différence du syndicalisme corporatiste, l'anarcho-syndicalisme ne résulte pas seulement des besoins d'auto-défense des catégories de travailleurs qui subissent les méfaits du fonctionnement de l'économie capitaliste. Comme l'anarchisme dont il s'inspire, l'anarcho-syndicalisme est constitué par les éléments transhistoriques et permanents d'un projet de société.

Les syndicats de la CNT refusent d'être la courroie de transmission de quelque parti ou groupe élitaire que ce soit. Ils luttent contre les tendances bureaucratiques pouvant exister au sein de leur organisation par la participation active des syndiqués, le fédéralisme, la révocabilité des membres des comités et le mandat impératif pour les délégués lors des congrès.

Actuellement l'anarcho-syndicalisme espagnol traverse une crise. Depuis 1979, les membres d'un groupe issu d'une scission tentent de s'appropriier le nom et les biens de la CNT. Ce groupe qui s'éloigne de plus en plus de l'anarcho-syndicalisme, qui a des permanents payés, dont la structure tend à la centralisation... a séduit, pour des raisons jusqu'ici peu explicites, des groupes ou des individus qui se réclament des idées libertaires. Ceux-ci, au lieu d'expliquer publiquement leur choix, font l'autruche et parlent du groupe construit à partir de la scission comme s'il était le seul à exister ⁽¹⁾, «oubliant» d'expliquer que le nom CNT désigne aujourd'hui en Espagne deux organisations distinctes.

Pour la clarté du texte qui suit, nous avons décidé de donner le nom de CNT ou CNT(Ait) à l'organisation dont le secrétaire national actuel est José Luis Garcia Rua et d'appeler scission, «CNT rénovée» ou «rénovés» tout court, le groupe dirigé par José March Jou.

Ce choix n'est pas neutre, mais il a au moins le mérite d'être explicite. Notre objectif est d'expliquer et de défendre le point de vue de la CNT(Ait). Ceux qui veulent entendre un autre son de cloche peuvent toujours s'informer auprès des défenseurs de l'autre courant.

1. Voir par exemple *Confrontation*, N° 1, Bulletin de l'organisation socialiste libertaire, Lausanne, mai 1988.

Le nom «CNT» est aujourd'hui entre les mains de la justice espagnole qui doit déterminer à laquelle des deux organisations il appartient.

Nous faisons partie de ceux qui ne croient pas à l'impartialité de cette justice, car nous savons que, même si l'Espagne est aujourd'hui un pays dit démocratique, dans de nombreux domaines les vieilles habitudes de l'époque franquiste n'ont pas disparu. Par exemple, chaque année, le rapport d'Amnesty International fait état de cas de torture commis par la police espagnole, en particulier sur les détenus auxquels on applique la loi anti-terroriste, qui permet de garder une personne sans contacts avec l'extérieur pendant dix jours dans les locaux de la police.

Parmi d'autres «bavures», signalons le cas de «el Nani» qui a donné lieu à un procès ce printemps. Ce prévenu, à qui fut appliqué la loi anti-terroriste, alors qu'il était accusé d'avoir attaqué une bijouterie, a mystérieusement disparu entre les mains de la police en novembre 1983. Il est vraisemblablement, comme A. Rueda⁽²⁾, mort sous la torture... L'histoire noire des corps répressifs de l'Etat espagnol est encore à écrire.

En ce qui concerne la justice, des exemples récents illustrent l'attitude qu'ont certains magistrats lorsqu'ils ont affaire à des anarcho-syndicalistes. En juillet 1988, deux militants de la CNT (Ait) de Saragosse ont été condamnés à quatre mois de prison ferme pour injure à la religion. Le premier a été condamné pour avoir demandé une autorisation (accordée!) pour une manifestation athée à laquelle il n'a pas participé. Il serait responsable du fait que des manifestants portaient des banderoles où il était écrit des slogans comme «Dieu est amour, sexe, drogue et verveine»... L'autre a été reconnu coupable d'avoir crié «la vierge du Pilar, au travail ! La religion est une malédiction.» La sentence signale «que ces expressions sont dirigées contre une confession religieuse... se moquant de ses symboles, les plus appréciés du peuple aragonais en général»⁽³⁾.

Cette sentence est particulièrement choquante lorsque l'on sait que deux militants d'extrême-droite qui ont battu et poignardé Jorge Caballero, un jeune membre de la CNT de Madrid, entraînant sa mort, ont été condamnés à une amende de 50'000 pesetas (environ 600 francs suisses). Les juges n'ont retenu contre eux que le délit de «désordre sur la voie publique»⁽⁴⁾.

La «justice» espagnole sait trop bien, nous semble-t-il, différencier ses amis de ses ennemis pour que nous insistions ici sur l'aspect juridique du conflit entre CNT (Ait) et «rénovés». L'avenir dépendra avant tout des rapports de forces. C'est

2. Agustin Rueda, militant anarchiste, est mort sous la torture en mars 1978, dans la prison madrilène de Carabanchel. Les fonctionnaires responsables de cet assassinat ont été condamnés dernièrement à des peines de 2 à 6 ans de prison. Voir *El Pais* du 10 février 88.

3. *El Pais* du 13 juillet 88.

4. CNT, N° 94, février 88.

pourquoi, il nous faut d'abord situer ce conflit dans le contexte politique et économique espagnol.

En premier lieu, il faut être conscient du fait que le parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), qui est au pouvoir depuis 1982, s'est mis au service des intérêts capitalistes.

Voici comment l'un des principaux représentants de l'aile gauche du PSOE, Pablo Castellano, décrivait il y a peu de temps l'évolution de son parti : «Le PSOE a connu la même évolution que les autres partis socialistes européens, depuis une tradition ouvrière et marxiste jusqu'à un social-libéralisme très modéré. (...) Le parti socialiste espagnol s'est engagé dans ce que nous appelons le "felipismo" (du nom de son dirigeant et chef du gouvernement Felipe Gonzalez). Le "felipismo" est un phénomène très curieux, un mélange de libéralisme en économie, de populisme en politique et de léninisme en ce qui concerne la vie interne du parti. (...) Son contenu libéral et populiste a séduit des pans de la grande bourgeoisie et des nouvelles couches moyennes.»⁽⁵⁾

La politique économique du PSOE a permis à l'industrie espagnole de se moderniser et d'augmenter sa productivité. De nombreuses entreprises, banques... se sont enrichies, mais le coût social de cette politique est particulièrement élevé. Il y a actuellement plus de 3 millions de chômeurs inscrits auprès de l'institut national de l'emploi en Espagne, dont le quart seulement touche une allocation.

Les travailleurs «au noir» sont estimés à 2 millions et les travailleurs sous contrats temporaires représentent 21% des salariés, soit en proportion le double de la moyenne européenne.

Dans la perspective du marché unique européen de 1992, le processus de re-conversion se poursuit. Un des objectifs actuel du gouvernement est de faire baisser l'inflation. Pour y parvenir, il doit réduire la demande interne. C'est pourquoi il sacrifie les augmentations de salaires et envisage d'augmenter les impôts. Obtenir une plus grande flexibilité de l'emploi est aussi un de ses objectifs.

Jusqu'à maintenant le gouvernement a pu compter sur la collaboration des syndicats «majoritaires». L'Union générale des travailleurs (UGT - socialiste) et les Commissions ouvrières (CCOO - syndicat dominé par les communistes) se sont montrées «raisonnables» et sont parvenues à contrôler la plupart des luttes ouvrières. Pourtant rien ne garantit qu'il leur sera toujours possible de jouer ce jeu. Seuls 11% des travailleurs sont syndiqués en Espagne; et la bureaucratisation, la pratique habituelle de concertation entre patronat, administration et dirigeants syndicaux, sans consulter la base..., fait perdre progressivement leur crédibilité à ces syndicats.

L'existence d'une tradition libertaire dans le mouvement ouvrier, parce qu'elle constitue une alternative, est une menace pour la classe politique espagnole.

Selon nous, la «CNT rénovée» est l'un des pions du plan des socio-démocrates

5. *Libération*, 20 mars 87.

du PSOE, visant à éviter la résurgence d'un fort mouvement ouvrier révolutionnaire. Car les «rénovés», même s'ils participent, à l'instar des CCOO, à des mouvements revendicatifs qui paraissent radicaux, ne remettent pas fondamentalement en cause la logique capitaliste.

Pour contrôler le mécontentement des travailleurs, les autorités ont intérêt à avoir face à elles des interlocuteurs disposés à jouer le jeu institutionnel. C'est pourquoi elles encouragent les «rénovés» à qui elles ont donné un certain nombre de locaux syndicaux, et même confié, dernièrement, un village abandonné dans la province de Huesca ⁽⁶⁾.

En fait, les autorités souhaitent que ce groupe, sur lequel elles exercent un certain contrôle, remplace définitivement la CNT «traditionnelle».

Dire que la CNT(Ait) a été l'objet d'une vaste campagne de dépréciation est faible. Pourtant, cette organisation a toujours une importante capacité de mobilisation. Témoins les manifestations du 1er mai 1988 durant lesquelles elle a mobilisé entre 35'000 et 45'000 personnes dans toute l'Espagne ⁽⁷⁾. Témoin sa participation décisive à la grève de l'enseignement qui a eu lieu ce printemps. Témoin la lutte exemplaire des chantiers navals de Puerto Real en 1987 où elle a été capable d'élargir une lutte ouvrière à une région entière...

Parallèlement à sa participation à de nombreuses luttes ouvrières de plus ou moins grande ampleur, la CNT mène aujourd'hui une lutte pour conserver son identité. Cette organisation n'a jamais fait mystère du conflit qui l'oppose aux «rénovés». Malgré la complexité de la situation, la CNT a tenu à informer les libertaires et le public espagnol en général de la division de l'anarcho-syndicalisme. Telle n'est pas l'attitude des «rénovés» ou de leurs amis qui eux pratiquent la loi du silence.

Si nous avons décidé de diffuser des informations, nécessairement partielles, vu leur actualité, au public francophone, c'est d'abord par solidarité. Mais nous sommes aussi convaincus que les difficultés actuelles du mouvement libertaire espagnol sont extrêmement instructives. Derrière la spécificité des événements que nous allons décrire, se cachent des problèmes que tous les militants anti-capitalistes et libertaires peuvent rencontrer. En particulier les tentatives de récupération, et l'utilisation des idées émancipatrices par des bureaucraties naissantes pour servir leurs intérêts matériels et de prestige. En contre-partie, avec la CNT(Ait) nous pourrions observer des pratiques qui permettent d'entraver ces phénomènes.

novembre 1988

6. *Le Monde libertaire*, N° 721 du 13 octobre 88.

7. *El Pais* du 2 mai 1988.

UN PEU D'HISTOIRE

La CNT est une confédération de syndicats d'inspiration anarchiste dont l'origine remonte à la Première Internationale.

Dans le débat qui opposa Marx à Bakounine, les premières organisations ouvrières espagnoles prirent fait et cause pour ce dernier et dès 1870 opposèrent à la société capitaliste et à l'Etat un idéal de société fédéraliste reposant sur le principe de la libre association des travailleurs, c'est-à-dire le collectivisme intégral.

La CNT naquit en 1910 à Barcelone, regroupant en son sein une multitude de sociétés de travailleurs. Leur but était de créer une grande organisation ouvrière de caractère national et international, avec des finalités révolutionnaires.

En 1922 la CNT participe à la renaissance de l'Association internationale des travailleurs (AIT), internationale syndicale qui se considère héritière de la Première Internationale, en particulier de son courant anti-autoritaire et fédéraliste ⁽⁸⁾.

Malgré la répression et des périodes de clandestinité, la CNT était en 1936 la plus importante organisation ouvrière d'Espagne, précédant en influence le syndicat socialiste UGT (Union générale des travailleurs). Les militants de la CNT furent en première ligne des mobilisations populaires qui, dans de nombreux endroits, mirent en échec, par des combats de rue, l'insurrection militaire du 18 juillet 1936.

Durant la guerre civile, la CNT impulsa un vaste mouvement de collectivisation, tant agricole qu'industrielle, mettant en pratique les principes de l'autogestion avec une ampleur encore inconnue jusqu'alors et qui n'a pas eu son semblable depuis ⁽⁹⁾.

8. Actuellement l'AIT a des sections dans une quinzaine de pays. La section espagnole est la plus importante. Le dernier congrès a eu lieu à Bordeaux en avril 1988.

9. Lire par exemple à ce sujet :
- LEVAL Gaston, *Espagne libertaire (36 - 39)*, Editions du Monde libertaire, Paris, 1983.
- MINTZ Frank, *L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire*, Ed. F. Maspero, Paris 1976.

Ce vaste mouvement populaire fut attaqué de front par d'autres secteurs du camp républicain, en particulier par le parti communiste qui, fort de l'aide militaire soviétique et de son influence croissante auprès des classes moyennes (petits et moyens entrepreneurs expropriés, policiers et militaires restés fidèles à la république...), prit progressivement un poids considérable. Il faut aussi signaler que la participation de ministres anarchistes au gouvernement républicain de novembre 1936 à mai 1937 ne fit rien pour arranger les choses ⁽¹⁰⁾.

Après la victoire franquiste, la CNT entra dans la clandestinité la plus noire. Ses syndicats furent dissous, bon nombre de ses militants s'exilèrent, de nombreux autres furent emprisonnés ou pour plusieurs milliers d'entre eux fusillés.

Pendant plus de vingt ans, des milliers de militants entreprirent de réorganiser la CNT de l'intérieur; ils furent décimés par la répression et condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement.

De leur côté, dès 1945, les exilés de la CNT apparaissent publiquement en France et organisent une CNT de l'exil.

La décennie 1960 – 1970 durant laquelle s'opère une lente recomposition du mouvement ouvrier est une période de repli pour la CNT de l'intérieur. Les noyaux anarcho-syndicalistes qui subsistent ne tentent plus de s'organiser au niveau national. Le dernier des dix-huit comités nationaux de la clandestinité est tombé en 1960. Cette perte d'influence de la CNT s'explique par la répression qui rend, entre autres, impossible la pratique anarcho-syndicaliste de l'assemblée. Il faut aussi signaler qu'à la différence de ce qui existe dans d'autres courants (communiste par exemple), il n'y a pas, parmi les anarcho-syndicalistes, de militants professionnels formés à l'étranger et bénéficiant d'un soutien international.

A partir de cette période, l'influence du parti communiste devient prédominante, en particulier au travers des commissions ouvrières naissantes (CCOO). Pourtant petit à petit, en particulier à partir des événements de mai 68, il y a en Espagne, un regain d'intérêt pour les idées libertaires.

Avec la fin du franquisme, les groupes de militants vétérans auxquels se joignent des jeunes militants procèdent à une rapide restructuration de l'organisation. Avec le plénum des 25 et 26 septembre 1976 où est élu un comité national, s'ouvre une nouvelle période pour la CNT.

10. Il existe d'excellents ouvrages sur la guerre civile espagnole; voir par exemple :

– RICHARDS Vernon, *Enseignements de la révolution espagnole*, Ed. 10/18, Paris, 1975.

– PAZ Abel, *Durruti, Le Peuple en armes*, Ed. Tête de Feuilles, Paris, 1972.

– BOLLOTEN Burnett, *La révolution espagnole*, Ed. Ruedo ibérico, Paris, 1977. – etc.

LA CNT DANS L'ESPAGNE «DEMOCRATIQUE»

Avant même sa légalisation, la CNT organise, le 27 mars 1977, un important meeting près de Madrid. 30'000 personnes sont présentes pour écouter les représentants de l'organisation et reprendre des slogans tels que : «l'Espagne demain sera libertaire, le peuple uni fonctionne sans partis...» Cette manifestation eut une grande répercussion. Le lendemain le journal *El Pais* titrait «l'anarchisme libertaire réapparaît en Espagne».

Le 7 mai de cette année-là, suite à une loi sur les associations syndicales promulguée en avril, La CNT demande et obtient sa légalisation. Durant cette période la CNT participe à de nombreuses mobilisations ouvrières, son influence prend de l'ampleur, comme l'atteste le gigantesque meeting de Montjuich à Barcelone où l'assistance est estimée entre 150'000 et 300'000 personnes. Les journées libertaires des 22, 23, 24 et 25 juillet 1977, auxquelles se rendirent 600'000 personnes, témoignent également de l'immense enthousiasme de cette époque.

L'année 1977 fut riche en manifestations, en grèves et mobilisations de toutes sortes; elle se termina pourtant sur le pacte de la Moncloa. Ce pacte social signé par tous les partis, de la droite au parti communiste, eut pour conséquence l'acceptation par les syndicats réformistes CCOO (syndicat dominé par les communistes) et UGT (socialiste) d'un plan de rigueur limitant les salaires. Ceux qui jusqu'alors déclaraient refuser de faire payer la crise aux travailleurs cédaient au nom de «l'intérêt général». Cette attitude de partage du gâteau, basée sur le rapport de forces établi alors, misait sur l'espoir d'une sortie rapide de la crise économique qui ne s'est pas produite. Depuis lors le chômage n'a cessé d'augmenter, malgré les nombreuses «restructurations» engagées, voire à cause d'elles.

Cette situation aurait dû profiter à tous ceux qui refusaient la logique du système capitaliste, la CNT en particulier. Pourtant, à partir de 1978, c'est plutôt une période de stagnation qui s'ouvre pour l'organisation.

Cette évolution s'explique de plusieurs manières; nous distinguerons trois raisons principales, soit les provocations, les divergences internes et le problème des élections syndicales.

LES PROVOCATIONS

L'exemple le plus grave est celui de la Scala. Le 15 janvier 1978, peu après une manifestation contre le pacte de la Moncloa organisée par la CNT à Barcelone et à laquelle avaient participé 15'000 personnes, des cocktails molotov sont lancés contre la salle de spectacle de la Scala. Quatre travailleurs meurent dans l'incendie qui suit. Quelques très jeunes membres de la CNT sont arrêtés et accusés, certains seront lourdement condamnés. Par contre, celui qui semble être le principal

responsable, un dénommé Gambin, indicateur de police, ne sera pas déféré devant la justice.

Cette affaire eu pour conséquence immédiate de faire passer la CNT pour une organisation terroriste. Certains adhérents prirent peur et quittèrent les syndicats.

De manière générale, la démocratie espagnole n'a pas mis les militants libertaires à l'abri de l'arbitraire de la répression. Il y a eu durant la période de reconstruction de la CNT de nombreuses arrestations. Des anarcho-syndicalistes ont fait quelques jours, voire quelques mois de prison pour de simples activités militantes.

LES DIVERGENCES INTERNES

La chute du franquisme fut accompagnée d'un puissant mouvement anti-autoritaire. Il serait trop long de décrire ici tous les courants qui traversèrent la CNT à la fin des années 70. Il y eut le phénomène du «pasotisme», qui attira de nombreux jeunes en rupture vers l'organisation; le courant dit «intégral», qui voulait que le syndicat intervienne dans tous les domaines (écologie, anti-militarisme, marginalité...), qu'il s'éloigne du monde du travail pour remplir l'espace du mouvement libertaire dans son ensemble; le conseilisme, qui privilégiait les assemblées sur les lieux de travail au détriment de l'organisation syndicale permanente; etc.

Cette variété d'idées témoigne avant tout de la richesse des débats de l'époque et de l'ouverture d'esprit de la majorité des militants ayant vécu la clandestinité qui furent capables d'accueillir des courants plus ou moins proches de l'anarcho-syndicalisme et d'affronter les remises en question de toute sorte.

Cette hétérogénéité inévitable allait pourtant poser de graves problèmes à la CNT, surtout parce que des militants issus d'autres familles politiques, le marxisme principalement (trotskistes, maoïstes, «anarcho-bolchéviques»...) souhaitaient occuper l'espace de la CNT, mais rejetaient les principes de l'anarcho-syndicalisme. Ils tentèrent d'utiliser à leur profit le mouvement iconoclaste qui traversait alors l'organisation. Ces militants entreprirent une action à deux niveaux. D'une part, ils créèrent une organisation parallèle au sein de la CNT, regroupant les mécontents. D'autre part, ils tentèrent de s'appropriier les postes de responsabilité et la presse de l'organisation.

Il faut signaler qu'une telle attitude est contraire aux principes de la CNT qui prévoient que les membres du syndicat qui militent aussi dans d'autres organisations n'accèdent pas aux postes de responsabilité. Les membres des secrétariats locaux, régionaux ou nationaux dont la double militance était découverte étaient alors expulsés pour non respect des statuts.

Les «parallèles» prirent aussi pour bouc émissaire l'exil et la FAI (Fédération anarchiste ibérique), dont l'influence était pourtant minime. Paradoxalement ils accusèrent le «courant historique» de faire ce qu'eux-mêmes étaient en train de faire: manipuler l'organisation.

DECEMBRE 1979 – LA SCISSION

Une première rupture se produisit lors du 5ème congrès de la CNT en décembre 1979. Une petite minorité, 52 délégués sur plus de 500, dénoncèrent le congrès. Ces militants accusaient la majorité restante de violences et de ne pas respecter la liberté d'expression. En fait, contrairement à ce qu'ils espéraient, ils n'étaient pas parvenus à convaincre ou à manipuler la base de l'organisation, principalement ceux que Juan Gomez Casas⁽¹⁾ désigne sous le nom de «bloc anarcho-syndicaliste».

Les scissionnistes créèrent de toutes pièces une autre CNT qui correspondait à leurs aspirations, la CNT dite rénovée ou congrès de Valence; avec toutes les conséquences qu'implique l'existence de deux organisations portant le même nom. Cette nouvelle organisation syndicale fut immédiatement reconnue par le ministère du travail qui ne pouvait qu'être satisfait de la division de l'anarcho-syndicalisme.

Les «rénovés» éditèrent aussi des journaux dont les titres et la typographie étaient semblables à ceux de la CNT (Ait) ce qui évidemment augmenta la confusion. Ces événements comme la polémique qui avait entouré le 5ème congrès entraînaient une démobilisation. La scission, très minoritaire, aurait sans doute fini par disparaître si de nouvelles divergences n'étaient apparues par la suite au sein de la CNT.

LE PROBLEME DES ELECTIONS SYNDICALES

Dès fin 1977, la classe politique espagnole entreprit de mettre en place un système d'intégration du mouvement ouvrier. Ce fut l'implantation du parlementarisme au sein de l'entreprise, c'est-à-dire les élections syndicales.

Tous les salariés employés dans des entreprises de plus de 10 travailleurs doivent élire des délégués. Jusqu'à 50 travailleurs, il y a un délégué par entreprise. A partir de 50 travailleurs, un comité d'entreprise est élu. Les membres des comités disposent de 15 à 40 heures de temps libre par mois, pris sur leur temps de travail, pour effectuer leur mandat. Ils bénéficient d'une protection spéciale contre les licenciements.

Les délégués sont des agents de la paix sociale, leur tâche consiste à faire circuler l'information entre patrons et ouvriers et à négocier les conventions collectives en cas de conflit. Ils sont considérés comme les représentants légitimes des syndicats au sein de l'entreprise. Lors de son 5ème congrès de 1979, la CNT s'est opposée à la participation aux élections syndicales, parce que ce mode de

11. Pour réaliser cette partie du texte, nous avons principalement utilisé l'ouvrage de Juan GOMEZ CASAS, *Relanzamiento de la CNT 1975 - 1979*, Ed. CNT, Paris 1984.

représentation est complètement opposé à ses principes. Pour les anarcho-syndicalistes, les représentants des travailleurs doivent être révocables en tout temps, or les délégués sont élus pour quatre ans. D'autre part, ce mode de scrutin entretient la division permanente des travailleurs, l'essentiel de l'action syndicale consistant à faire élire ses candidats au détriment des autres.

Contre cette forme de «syndicalisme», la CNT, qui s'appuie sur le fait que l'actuelle Constitution de l'Etat espagnol reconnaît la liberté syndicale, met en place des sections syndicales d'entreprises. Ces sections qui regroupent les membres de la CNT – les autres syndicats pouvant faire de même! – sont des organisations permanentes qui se réunissent de manière régulière, dans le cadre de l'entreprise. Lors des conflits, la CNT appelle à des assemblées générales regroupant syndiqués et non-syndiqués avec l'élection de comités de grève révocables en tout temps.

Le thème des élections syndicales ne semblait pas être à l'origine de la scission, pourtant lors de leur premier congrès à Valence en été 80, les «rénovés» décidèrent d'y participer, tout en maintenant leur opposition de principe à ce système. C'était le début du double langage... et de l'intégration.

Le système des élections syndicales vise clairement à marginaliser les travailleurs les plus combattifs et donc la CNT, en s'appuyant sur la légitimité que peut représenter l'idée de «démocratie» chez des gens qui ont vécu 40 ans de dictature. Voilà comment les choses se passent le plus souvent lors de luttes combattives. Les travailleurs font la grève, mènent une lutte de longue haleine et à la fin les délégués signent un accord bien inférieur à ce qui aurait pu être exigé, compte tenu du rapport de forces.

Certains membres de la CNT se mirent alors à penser que, s'ils étaient présents au sein des comités d'entreprises, ce genre de pratique ne se produirait pas.

LE SECRETAIRE NATIONAL DE LA CNT A LA TETE DE LA SECONDE SCISSION

Ce qui est surprenant c'est qu'un des premiers à remettre en cause la pratique de l'abstention fut le secrétaire national de la CNT (Ait), José Bondia, dans la revue *Polémica* de Barcelone, en juin 1982. Comme représentant de l'organisation face à l'opinion publique, Bondia était tenu de défendre les accords du dernier congrès, ce qu'en l'occurrence il ne respecta pas. S'agissait-il d'une conversion subite ou du premier acte d'une gigantesque magouille prévue de longue date ? Peut-être ne le saura-t-on jamais. Bondia allait depuis lors utiliser le prestige que lui conférait son mandat pour défendre ses opinions personnelles.

Dans cette même interview, il déclarait que la CNT n'était pas disposée à envisager une réunification avec la scission, lui-même étant convaincu que les «rénovés» étaient manipulés par certains partis et par les services de renseignements... Pourtant ce même personnage allait plus tard rejoindre la scission. Ceci

après avoir été démis de ses fonctions lors du 6ème congrès en janvier 1983, et mis en minorité sur la participation aux élections syndicales lors du congrès extraordinaire de Torrejon de Ardoz en avril 1983.

Cet épisode est caractéristique de la période. D'autres individus menèrent également des luttes d'influence pour parvenir à faire partie des comités de la CNT, tentant à partir de là de modifier la ligne majoritaire de l'organisation. Mais ces manœuvres échouèrent, ces «dirigeants» ayant négligé le fait que, dans une organisation anarcho-syndicaliste, les véritables protagonistes sont les syndicats de base, et que ceux-ci dans leur majorité étaient opposés à la voie réformiste qu'on leur indiquait.

Au congrès d'avril 83, la majorité de la CNT décida qu'il n'était plus tolérable que des syndicats de la Confédération participent à des élections syndicales, et demanda à ceux de ses membres qui avaient été élus lors de ces consultations de démissionner des comités d'entreprises. Le syndicat des banques de Madrid, une partie de celui des transports de Barcelone, ainsi qu'un certain nombre de militants isolés qui refusèrent de respecter les accords furent expulsés. Par la suite, ce groupe allait participer, avec leurs anciens ennemis de la scission, à un nouveau montage: un congrès dit «de réunification».

JUIN 84, LE MONTAGE DU «CONGRES DE REUNIFICATION»

Ce congrès eu lieu fin juin 1984, au Palais des Congrès de Madrid.

Il se déroula dans une bien curieuse ambiance. Les militants de la vraie CNT qui se présentèrent pour dénoncer la tromperie et démontrer qu'ils ne se réunifiaient avec personne furent accueillis par la police qui contrôlait même les invitations à l'entrée du bâtiment.

Le congrès bénéficia d'un puissant écho médiatique. Utilisant leurs conditions d'anciens secrétaires du comité national et du comité régional de Catalogne, José Bondia et José March déclarèrent sur les ondes et dans les journaux qu'ils étaient les seuls représentants légitimes de la CNT.

L'USURPATION DES SIGLES

Il serait intéressant d'étudier plus à fond le rôle des médias dans le conflit qui oppose les «deux CNT». La «CNT rénovée», dite auparavant «CNT congrès de Valence», devint dans la presse «CNT» tout court. La vraie CNT fut d'abord dénommée «secteur historique» pour finalement être appelée le plus souvent «CNT-AIT».

Aujourd'hui encore, il faut souvent être un initié pour savoir de quelle organisation il est question. Certains semblent avoir intérêt à entretenir l'ambiguïté.

D'une manière générale, on peut affirmer que la CNT (Ait) est victime d'un boycott de la presse, surtout en ce qui concerne sa participation à des luttes ouvrières.

En fait, la CNT aurait dû crever. En tentant de s'approprier le «capital symbolique» de l'anarcho-syndicalisme sans conserver la dimension subversive qui s'y rattache, les «rénovés» plurent aux sociaux-démocrates qui avaient accédé au pouvoir en 1982.

Pour qu'une société pareillement injuste puisse se maintenir, il faut que les victimes du système, les exploités et les laissés pour compte soient canalisés. Une organisation qui conserve l'enveloppe de ce qui, en Espagne, représente traditionnellement la critique radicale de la société capitaliste et de l'Etat pouvait parfaitement contribuer à la survie de l'organisation sociale que les «socialistes» s'étaient mis à gérer.

Partant aussi du principe qu'il faut diviser pour régner, l'administration s'empressa de reconnaître, partout où cela était possible, les nouveaux «anarcho-syndicalistes» civilisés. Munis des trois signatures réglementaires, les «rénovés» allaient s'inscrire auprès de l'administration. Ensuite quand les membres de la CNT (Ait) entreprenaient une quelconque démarche, ils apprenaient qu'ils n'existaient plus, que leur syndicat avait de nouveaux statuts, une nouvelle adresse etc. S'ils tentaient de protester, on leur répondait: la seule chose à faire est d'aller devant les tribunaux. Une telle mésaventure arriva en 1985 au syndicat de la construction de Grenade et à de nombreux syndicats dans la province de Cadix. A ces problèmes vint s'ajouter celui du patrimoine syndical.

LE PATRIMOINE SYNDICAL

Le patrimoine syndical, qui est constitué entre autre par des locaux, est formé de deux sortes de biens. D'une part par ceux ayant appartenus aux syndicats CNT et UGT jusqu'en 1936-39, appelés «patrimoine historique». D'autre part par les biens du syndicat vertical (fasciste), constitués à partir des cotisations obligatoires des travailleurs pendant toute la période franquiste, et désignés aujourd'hui sous le nom de «patrimoine accumulé».

Dès sa reconstruction, la CNT entreprit de réclamer les biens qui lui avaient appartenus avant la défaite de la République. Les militants recherchent les documents prouvant la propriété du syndicat et occupent les locaux encore existants... d'où ils sont généralement expulsés par la police. Ces locaux constituent depuis lors des enjeux de lutte.

En ce qui concerne le patrimoine accumulé, la CNT était d'avis qu'il ne pouvait être distribué aux syndicats, car cela constituait un nouveau verticalisme, les travailleurs étant obligés de se syndiquer pour jouir des biens qu'ils avaient payés de leurs propres deniers.

La CNT proposait que ces locaux soient mis à disposition de toutes les associations de travailleurs ou utilisés par des entreprises d'utilité sociale, coopératives,

etc. Mais le gouvernement décida de partager le patrimoine accumulé en fonction du résultat des élections syndicales. Ce qui amena la CNT à demander ironiquement si une nouvelle répartition devait se faire à chaque élection et ce qui reviendrait aux abstentionnistes...

Pendant le gouvernement reconnu que le patrimoine historique devait revenir à ses légitimes propriétaires. L'administration s'empressa d'établir ses propres décomptes, en réservant évidemment la portion congrue à la CNT et en favorisant au maximum l'UGT (socialiste). Pour entrer en matière sur ce décompte et récupérer ses biens, la CNT devait entreprendre des démarches légales. Or, depuis 1981 les représentants de la scission s'étaient mis à revendiquer le patrimoine historique par voie juridique.

VERS LES PROCES

Face aux actes de piraterie syndicale décrits plus haut et à ce problème de patrimoine historique, la CNT fut entraînée sur un terrain qui n'est pas le sien, le terrain juridique. Cette situation mène au paradoxe de voir la justice bourgeoise appelée à déterminer laquelle de deux organisations libertaires est légitime.

Nous n'entrerons pas dans le détail des procès qui ont eu lieu jusqu'à maintenant. Ce qu'il faut savoir, c'est que le 12 décembre 1987, le Tribunal territorial de Madrid a nié toute légitimité à la CNT «Congrès de Valence» issue de la scission de décembre 1979. Par contre le congrès dit «de réunification» de juin 84, qui consacre la fusion de ce groupe avec les personnes qui ont suivi J. Bondia, est reconnu comme légitime, parce qu'il aurait réuni une «majorité de syndicats»; n'oublions pas qu'il suffit de trois signatures pour faire exister un syndicat !

Le jugement issu de ce procès, qui fut visiblement un procès politique, comporte de grandes contradictions. Comment un groupe qui n'a pas d'existence légale peut-il fusionner avec un autre? Comment un congrès peut-il avoir lieu, sans être organisé par les instances mises en place lors du congrès précédent, en particulier par le Comité national, comme cela est prévu dans les statuts? Etc.

La CNT(Ait) a fait appel contre ce jugement et un nouveau procès devrait avoir lieu au tribunal suprême; en cas d'échec, l'affaire pourrait aller jusqu'au tribunal constitutionnel... Le jugement actuel est donc prévu pour faire durer le conflit – avec tout le gaspillage d'énergie que cela implique.

L'administration quant à elle n'a pas manqué d'offrir son soutien à la «CNT rénovée». Trois jours avant le procès, elle a offert trois locaux faisant partie du patrimoine accumulé à cette organisation qui avait obtenu moins de 1% des voix aux dernières élections syndicales. Deux de ces locaux sont situés dans des endroits stratégiques, soit à Grenade où se trouve actuellement le Comité national de la CNT(Ait) et à Cadix où la CNT(Ait) a mené une lutte de longue haleine, durant tout le printemps 1987, contre la reconversion des chantiers navals de Puerto Real.

LES LUTTES OUVRIERES

L'EXEMPLE DE PUERTO REAL

A Puerto Real, la CNT a démontré qu'il était possible de jouer un rôle déterminant dans une lutte ouvrière sans faire partie du comité d'entreprise. Durant cette lutte les membres de la section syndicale de la CNT ont mis en avant diverses formes d'action directe (occupation de l'entreprise, assemblées générales bi-hebdomadaires, manifestations...).

Ces formes de luttes ont été mises en pratique par la grande majorité des travailleurs et de la population dans son ensemble. Ce conflit frontal contre le système économique et politique est sans nul doute une expérience fondamentale pour les travailleurs et les habitants de la région. Malgré la répression policière, le mouvement s'est développé. (La police tenta à plusieurs reprises d'occuper l'entreprise, la localité fut pratiquement prise d'assaut, il y eut des arrestations et de nombreux blessés, dont une fillette de 11 ans blessée par balle.)

Les femmes et les jeunes de la localité se sont mobilisés à leur tour, et une grève générale locale a eu lieu, ainsi qu'une manifestation de 15'000 personnes (la localité de Puerto Real compte 20'000 habitants).

Les militants de la CNT ont insisté sur le fait qu'aucune solution définitive au problème de l'emploi ne peut être apportée dans le cadre du système actuel.

Voici comment s'exprime Pepe Gomez, ouvrier des chantiers navals de Puerto Real, militant de la CNT : «Notre revendication est très claire: du TRAVAIL. Notre alternative aussi: TRANSFORMER LA SOCIETE. Il n'y a pas de solutions à la reconversion à l'intérieur du système, seulement des bricoles. Ces bricoles (donner du travail aux chantiers navals, créer des postes alternatifs, réduire le temps de travail, etc.), le gouvernement les connaît parfaitement. La question est simple: ou il mène une politique en faveur des travailleurs, ou au contraire il se colle aux intérêts du capital. Soit dit en passant, c'est ce qu'il est en train de faire. (...) Il y a une chose que nous ne pouvons pas oublier : là où la CNT existe et travaille dans sa véritable perspective (...), elle arrive à créer autour d'elle un courant de sympathie et une grande attente, qui peut et doit se traduire en affiliation et en militantisme de la part des travailleurs. Chaque jour nous sommes plus convaincus du fait qu'il faut promouvoir les sections syndicales (...) et surtout de la nécessité de détruire les comités d'entreprise, qui sont les structures qui déclassent et rendent non solidaire le mouvement ouvrier.»⁽¹²⁾

La lutte de Puerto Real s'acheva sur un compromis, mais elle ne fut pas une défaite comme ce fut le cas dans des luttes semblables où la CNT était très mino-

12. *Solidaridad Obrera*, N° 183, Barcelone, juin 1987.

ritaire ou absente. Par exemple, à Euskalduna au Pays Basque, les travailleurs ont fini par approuver (par référendum!) la fermeture du chantier naval en juin 88.

Les militants de la CNT ont démontré, à Puerto Real, que seules les luttes qui sortent du cadre institutionnel, qui refusent la «logique économique» et misent sur l'amplification du mouvement, ne mènent pas à la démoralisation.

LA MOBILISATION DANS LE SECTEUR BANCAIRE

Un cas plus récent vient de démontrer la validité du point de vue de la CNT (Ait): la lutte dans le secteur bancaire, où la «CNT rénovée» aurait «impulsé la mobilisation des 145'000 travailleurs du secteur»⁽¹³⁾.

Voici comment se sont déroulés les événements: un projet de convention collective «ouvrant la voie à l'instauration de la flexibilité»⁽¹⁴⁾ est négocié avec le patronat, par les syndicats majoritaires dans les comités d'entreprise. Ce projet est soumis à référendum auprès du personnel des banques. La «CNT rénovée» fait campagne pour le «non». La CNT(Ait), toujours maximaliste, fait campagne pour l'abstention. 40% des travailleurs refusent le projet, 39% l'acceptent, il y a environ 20% d'abstentions.

Que s'est-il passé ensuite? Les syndicats corporatistes ainsi que les CCOO et l'UGT, passant outre la volonté de la majorité des travailleurs, ont négocié et signé un autre accord, pire par certains aspects que celui qui a été refusé lors du référendum⁽¹⁵⁾.

LA GREVE DE L'ENSEIGNEMENT

Voici un autre exemple du rôle démobilisateur des instances issues des élections syndicales. Ce mouvement a été lancé par les syndicats «majoritaires» dans le secteur. La grève, intermittente en mars et avril est devenue illimitée au début de mai 1988. Plus de 250'000 enseignants ont participé à ce conflit. Les revendications n'étaient pas seulement de type salarial, mais concernaient aussi l'organisation scolaire et la qualité de l'enseignement.

En Catalogne d'abord, puis un peu partout, le mouvement a pris une dynamique assembléeiste. Les membres de la CNT(Ait), ceux de la scission, ceux d'un syndicat autonome le STEC, ainsi que des indépendants, ont tenté d'imposer des comités de

13. *Confrontations*, N° 1, mai 1988, p. 20.

14. *ibid.*

15. Pour plus d'informations, lire *CNT*, N° 97, juin-juillet 88, p. 7.

grève élus en assemblée dans chaque région, refusant que l'organisation de la grève soit confiée aux comités issus des élections syndicales.

Cette position a triomphé à Barcelone, à Madrid, ainsi que dans les Asturies et aux Canaries. Toutefois les délégués élus lors des assemblées générales ne sont pas parvenus à s'imposer comme interlocuteurs du mouvement vis-à-vis du ministère de l'éducation.

Alors que le mouvement était à son apogée, les syndicats représentés au niveau du comité national de grève, à l'exception des CCOO, négocient, le 5 mai 88, un compromis avec le gouvernement (c'est-à-dire une petite augmentation des salaires, 11'000 pesetas, étalée sur deux ans) et appellent au retour en classe. Un référendum devant faire avaliser leur position.

La CNT, les autres syndicats favorables aux assemblées générales et les CCOO appellent à la poursuite de la grève. 80% des enseignants refusent le pré-accord négocié par le comité institutionnel, et nombreux sont ceux qui poursuivent la mobilisation.

Le radicalisme des dirigeants des CCOO est surtout motivé par la volonté de conserver un poids politique au parti communiste qui en Espagne, comme dans de nombreux autres pays, a perdu de l'influence au niveau parlementaire. A partir du moment où les dirigeants des CCOO constatent qu'ils risquent d'être débordés, ils annulent la convocation de grève.

Alors qu'à Barcelone, deux enseignants de la CNT (Ait) avaient été élus en assemblée générale pour participer au comité national de grève de Madrid, les CCOO préfèrent être responsables de la défaite, plutôt que de voir le mouvement évoluer sur des positions qui échappent à leur contrôle.

Les représentants des CCOO s'engagent, avec les membres du comité institutionnel, à organiser normalement les examens de fin de cours. Ceci répond à l'inquiétude d'un certain nombre de parents d'élèves, mais prive les enseignants du seul moyen de pression qui leur restait avant les vacances scolaires.

Le fait que les CCOO aient brusquement tourné leur veste, alors que ce syndicat était parvenu, grâce aux médias, à apparaître comme le principal courant radical, a créé la confusion et a démoralisé un grand nombre de grévistes.

Il a été question de relancer le mouvement cet automne. La CNT, échaudée par cette expérience, a décidé de ne participer à la grève que sur une plate-forme clairement définie, et à condition que le comité de grève soit formé de représentants de tous les syndicats qui participent au mouvement. Ce comité devrait impérativement respecter le mandat des assemblées générales et faire ratifier par ces assemblées toute offre gouvernementale avant de l'accepter; affaire à suivre...⁽¹⁶⁾

16. Pour plus d'informations, lire les articles de *Solidaridad Obrera*, N° 192, mai 88, p. 5 et n° 193, juin 88, p. 6. L'article du N° 192 a été traduit dans *Le Monde libertaire*, N° 715, Paris, 7 juin 88, p. 13.

Une attitude comme celle des CCOO, faite de zigzags entre lutte radicale et compromis, entre mobilisation et respect de la forme institutionnelle, ne peut mener qu'à faire perdre son prestige à l'organisation syndicale. Les CCOO en ont déjà fait l'expérience à la SEAT Zona Franca de Barcelone⁽¹⁷⁾ lors des dernières élections syndicales.

ELECTIONS SYNDICALES A LA SEAT

Fin mai 1988, le comité de cette entreprise est révoqué par référendum; fin juillet, lors de l'élection du nouveau comité, la «CNT rénovée» obtient une majorité relative de délégués (17 sur 53). Les CCOO n'obtiennent que 15 délégués, alors qu'elles en avaient 23 auparavant, et l'UGT 16 (18 auparavant), le syndicat des cadres s'attribuant les 5 délégués restants.

Cet exemple, particulièrement symbolique, vu l'importance de l'entreprise, est révélateur du rôle que l'Etat veut faire jouer à la «CNT rénovée», soit d'institutionnaliser les éléments radicaux présents dans la classe ouvrière. L'Etat et le patronat ont d'ailleurs tout avantage à ce que le mouvement ouvrier soit divisé en trois forces de sensibilités différentes certes, mais qui jouent le jeu.

Quelle marge de manœuvre ont aujourd'hui les délégués de la «CNT rénovée» au sein de la SEAT? Ne sont-ils pas condamnés à une valse des alliances qui va permettre aux syndicats réformistes traditionnels de se refaire une virginité sur leur dos? Ne risquent-ils pas, comme les CCOO, de perdre leur prestige?

Voici ce que déclarait J.-M. Rodriguez, secrétaire de la section syndicale «CNT rénovée» de la SEAT, au lendemain des élections : «Jusqu'à maintenant nous nous sommes mieux entendus avec l'UGT de José Berrio. Nos relations avec les CCOO se sont détériorées à cause de leur attitude hostile ces derniers mois.»⁽¹⁸⁾ Tout un programme!

Les représentants de ce groupe insistent sur le fait qu'ils sont «un syndicat sérieux et responsable» qu'ils «ne lancent plus de bombes ni ne menacent»⁽¹⁹⁾. Reprenant, soit dit en passant, les arguments utilisés par la bourgeoisie et la police contre l'anarcho-syndicalisme (voir l'exemple de la Scala ci-dessus).

Les élus de la «CNT rénovée» demandent à être informés des plans industriels de l'entreprise... dans le but sans doute de voir si une part plus importante du gâteau peut être attribuée aux travailleurs de cette usine. Réformisme radical peut-être, mais réformisme quand même. A aucun moment ils ne remettent en cause l'irra-

17. Entreprise automobile qui emploie 16'600 travailleurs.

18. *El Pais* du 24 juillet 1988.

19. Ibid. J.-L. Cuadrado.

tionalité du modèle de développement capitaliste. Ils semblent être à cent années-lumière de se poser la question de savoir s'il est rationnel, aujourd'hui de construire des voitures automobiles polluantes... ce que l'on aurait quand même pu espérer de gens qui se réclament de l'anarcho-syndicalisme.

Leur «différence» par rapport au réformisme traditionnel semble se situer uniquement au niveau de la démocratie ouvrière. J.-L. Cuadrado, secrétaire à l'information de la «CNT rénovée» de Catalogne déclare: «ce qui nous distingue, c'est le modèle syndical. Nous faisons du syndicalisme à la base et jamais nous ne prenons de décision sans consulter les travailleurs, ce que les autres syndicats n'ont pas fait à la SEAT»⁽²⁰⁾.

Il n'existe malheureusement aucune garantie que des gens élus, sans mandats impératifs et pour une longue période, ne se mettent pas, un jour ou l'autre, à défendre leurs propres intérêts plutôt que ceux de leurs électeurs. N'oublions pas que ces délégués disposent de 40 heures par mois pour faire du syndicalisme dans le cadre de leur entreprise, ce qui est un avantage appréciable quand on travaille à la chaîne... Sans vouloir jouer les trouble-fête, nous devons rappeler que le phénomène bureaucratique naît d'une certaine forme d'organisation et n'est pas dû à l'honnêteté ou à la malhonnêteté des gens. Les membres de la «CNT rénovée» en ont déjà fait, ici ou là, la douloureuse expérience.

EXPLOSIVOS RIO TINTO DE GOMETXA (VITORIA)

Le cas de Guillermo Argos, délégué des «renovés» de l'entreprise Explosivos Rio Tinto de Gometxa est à ce titre exemplaire. Ce représentant de la «CNT rénovée» avait signé, comme les autres représentants du personnel de son entreprise, un accord jugé «négatif et anti-ouvrier» par son syndicat. Comme sa signature ne pouvait être retirée, ses camarades lui demandèrent de quitter le comité d'entreprise, ce qu'il refusa! Les membres de la «CNT rénovée» de Vitoria en furent réduits à l'expulser de leur groupe... six mois plus tard, ce délégué du personnel se retrouve à la tête de la section syndicale des CCOO «défenseur de valeurs aussi révolutionnaires que la productivité, le bien de l'entreprise, etc.»⁽²¹⁾.

20. Ibid.

21. *La oveja negra*, organe de la «CNT rénovée» d'Euskadi, N° 29, septembre 1988.

POUR CONCLURE

Nous pensons que la CNT (Ait) a raison d'affirmer que ce n'est pas en appelant à mettre un papier dans une urne que l'on mobilise les travailleurs.

Un véritable syndicalisme indépendant passe par la création de sections syndicales dans les entreprises et par la fédération de ces sections. Le syndicalisme indépendant, comme l'élection de conseils ouvriers lors des luttes, ne sont en rien ringards ou dépassés. De Soweto à Nowa Huta, ces instruments traditionnels sont les seuls moyens que possède le mouvement ouvrier pour jouer un rôle de sujet historique.

Les travailleurs doivent expérimenter des formes de luttes autres que celles imposées par les autorités: l'action militante, les assemblées générales sur le lieu de travail, la grève, les grèves de solidarité menant à la généralisation des conflits. Et aussi le sabotage, le boycott, le label syndical sur les produits dont le syndicat garantit la qualité, etc.

Pour les anarcho-syndicalistes, la doctrine ne doit pas seulement figurer dans les statuts, elle doit être pratiquée et vécue tous les jours au sein du syndicat. Les moyens de lutte doivent correspondre à l'idéal des relations humaines du communisme libertaire, il ne doit pas y avoir de centralisation du pouvoir de décision entre les mains d'une élite.

Les «renovés» ont reproché à la CNT d'être trop idéologique. Il est certain qu'une organisation comme la CNT (Ait) n'entre pas dans le cadre théorique de l'élite auto-proclamée du mouvement ouvrier qui ne peut accepter qu'un syndicat ait un projet de société.

La CNT n'est pas seulement un syndicat qui défend les intérêts des travailleurs, elle est aussi porteuse de la mémoire de la classe ouvrière. De cette mémoire, les dirigeants des «renovés» ne voudraient garder que l'image glorieuse, afin que celle-ci serve de point de ralliement à une base qui leur permette de faire carrière comme syndicalistes professionnels. Ces arrivistes ne sont certainement pas les plus brillants des bureaucrates, leur jeu est risqué et leur marge de manœuvre étroite. Mais, en provoquant une scission dans une organisation, par le simple fait que leurs positions étaient minoritaires, et par les manœuvres qui ont été entreprises pour s'approprier des sigles CNT, les dirigeants des «renovés» ont réduit l'influence que

les libertaires auraient pu avoir en Espagne et à partir de là dans le reste de l'Europe...

L'anarcho-syndicalisme a toujours été menacé par la démarche réformiste du syndicalisme tout court. Le maintien de ses traditions, comme sa participation aux mouvements de révolte qui surgissent des contradictions de la société capitaliste et autoritaire, constituent les seules garanties de sa survie.

Cela dit, la CNT ne constitue pas l'ensemble du mouvement libertaire espagnol qui s'exprime aussi dans les luttes écologiques, anti-militaristes, des jeunes, des chômeurs, des femmes, des marginaux...⁽²²⁾

Mais parce que l'exploitation capitaliste dans le travail constitue la forme dominante de l'oppression, la CNT reste l'épine dorsale de ce mouvement.

Dans d'autres pays, le mouvement libertaire a souvent choisi d'autres chemins que celui du syndicalisme révolutionnaire; nul ne peut aujourd'hui prétendre détenir la vérité; le débat est donc ouvert. Pour qu'il puisse avoir lieu, il faut que tous les libertaires aient accès aux données du problème espagnol, expérience qui ne peut qu'enrichir les acquis théoriques du mouvement au niveau international. Dans ce sens, cette brochure est une modeste contribution au débat.

L'enfant terrible de l'anarchie, l'anarcho-syndicalisme espagnol, est aujourd'hui empêtré dans de graves difficultés. Il est possible de le soutenir (et de s'informer) en s'abonnant à ses journaux, et en informant les gens autour de soi. Les amis de l'anarcho-syndicalisme espagnol sont donc autorisés et même vivement encouragés à reproduire ce document et à le diffuser autour d'eux.

Salut et anarchie.

Les amis de la CNT (Ait)

Lausanne (Suisse)

22. Témoin le foisonnement actuel de revues libertaires en Espagne.